

08h30 Accueil des participants

09h00 Ouverture du colloque par Christine Rousselle, Vice-Présidente Politique Scientifique de l'Université d'Orléans

MATINEE

Sous la présidence de

09h15 – 09h30 Rapport introductif

Les principes en matière d'urbanisme : notion et fonctions

Yves Jegouzo, Professeur – Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Thème 1 - Les principes de gouvernance

09h30-10h00 Les principes en matière d'attribution des compétences

François Priet, Professeur – Université d'Orléans

10h00-10h30 Le principe de participation du public

Bénédicte Delaunay, Professeur – Université de Tours

10h30-11h00 L'indépendance des législations

Jean-Pierre Lebreton, Professeur émérite – Université Versailles St-Quentin-en-Yvelines

11h00-11h30 Pause

11h30-12h00 Débats

12h00-14h30 Déjeuner libre

APRES-MIDI

Sous la présidence d'*Henri Jacquot*, Professeur émérite de l'Université d'Orléans

Thème 2 - Les principes de fond

14h30-15h00 Les principes législatifs gouvernant les politiques d'urbanisme

Elise Carpentier, Professeur – Université Lyon III

15h00-15h30 Droit de l'urbanisme et proportionnalité des atteintes au droit de propriété

Jean-François Struillou, Directeur de Recherche - CNRS

15h30-16h00 Le principe de mutabilité

Soazic Marie, Maître de conférences – Université Paris Est Créteil

Nos partenaires



Organisation scientifique

François Priet

Professeur à l'Université d'Orléans

Renseignements & Inscriptions

Laboratoire Collectivités Publiques - LCP

Laurence Sallé - ☎ 02 38 41 71 52

laurence.salle@niv-orleans.fr

- lcp@univ-orleans.fr



Colloque de l'Université d'Orléans

13 décembre 2013



Les principes en droit de l'urbanisme

Colloque organisé par le **Laboratoire Collectivités Publiques**

Renseignements et inscriptions

Laurence Sallé

laurence.salle@univ-orleans.fr – lcp@univ-orleans.fr

ITP NORMATIS
UFR Droit, Economie, Gestion
Amphithéâtre REVIGNY - Campus Orléans la Source - Rue de Blois



www.univ-orleans.fr/droiturbanisme